



## Mode d'emploi du rescannage

La commune est responsable de l'installation de l'équipement dans le bureau principal (ordinateur du président, scanner à main ou urne et 1 ordinateur de vote). Les clés USB et le mot de passe pour le rescannage sont disponibles au bureau principal du canton. Assistance technique : 0800-61109



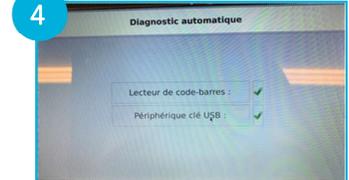
Connectez l'ordinateur du président, comme indiqué ci-dessus.



Démarrez l'ordinateur du président.



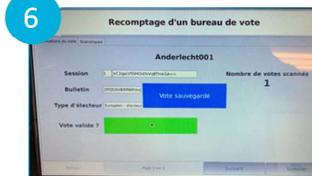
Connectez-vous en utilisant le nom de votre bureau de vote et le code de recomptage.



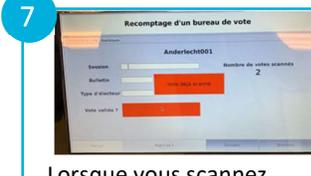
Après avoir effectué le diagnostic d'installation, l'écran ci-dessus apparaît.



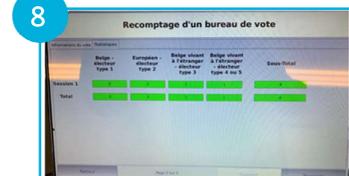
L'application est maintenant prête à scanner les bulletins de vote.



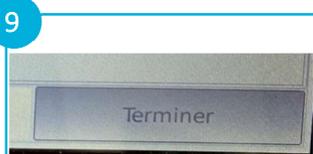
Après avoir scanné un bulletin de vote, l'alerte suivante apparaît à l'écran : « Vote sauvegardé ».



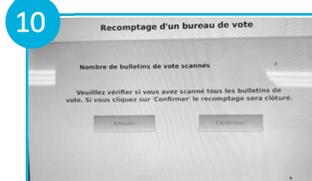
Lorsque vous scannez plusieurs fois le même bulletin de vote, l'alerte suivante apparaît à l'écran : « Vote déjà scanné ».



Cliquez sur suivant pour avoir un aperçu des bulletins de vote scannés.



Si tous les bulletins de vote ont été scannés, vous pouvez appuyer sur « Terminer ».



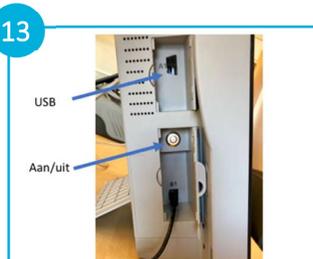
On vous demande alors si vous voulez arrêter le processus de rescannage.



Attendez que l'application soit prête à se synchroniser.



Retirez une des clés USB de l'ordinateur du président...



... et allumez un ordinateur de vote.



Vous pouvez imprimer le rapport des chiffres clés.



Remplacez la clé USB dans le port USB de l'urne. Cliquez sur « Fin ».



L'ordinateur s'éteint. Après l'arrêt complet, vous pouvez reprendre les clés USB.